

LES EMBARRAS DE LA CIRCULATION

CROISSANCE URBAINE ET APPROVISIONNEMENT VIVRIER EN AFRIQUE NOIRE

Claude ARDITI - SEDES

La recherche africaniste (sociologie, géographie et économie) n'a guère considéré, jusqu'à aujourd'hui, que l'approvisionnement des centres urbains constituait un thème de première importance. Ceci s'explique sans doute par le fait que la croissance urbaine étant, en Afrique au sud du Sahara, un phénomène récent (après 1960), d'autres thèmes de recherches ont été jugés prioritaires (étude des communautés villageoises, systèmes de production paysans, etc.). Il faut cependant remarquer que la monographie villageoise qui fût longtemps à l'honneur, prédisposait peu à étudier les relations entre milieu rural et milieu urbain, principalement sous l'angle de l'approvisionnement vivrier des villes. Les études ethnologiques ont, quant à elles, longtemps été marquées par une volonté de circonscrire leur objet aux sociétés dites traditionnelles. Ceci eut pour effet que l'étude de l'exode rural et de l'urbanisation furent considérées la plupart du temps comme ne relevant pas de cette discipline.

A travers cette volonté d'exclure du champ de la recherche des phénomènes relevant du changement social, l'ethnologie stricto-sensu est condamnée à voir son objet se dissoudre progressivement sous ses yeux. Ceci ne signifie d'ailleurs pas que l'urbanisation ait été considérée comme un phénomène secondaire par les autres disciplines africanistes.

Ce n'est pas un hasard si les premiers travaux consacrés aux villes africaines sont l'œuvre de chercheurs se définissant comme sociologues ou géographes (1).

Les sociétés rurales africaines sont, cependant et chaque jour davantage, liées à l'économie mondiale à travers la production de cultures de rente (arachide, coton, café-cacao, etc.). Elles entretiennent donc de plus en plus de relations avec le monde urbain en pleine expansion. Les revenus que procurent les cultures de rente sont utilisés en partie pour financer les frais de scolarisation des enfants. Dans certaines sociétés, on est en présence d'un véritable investissement scolaire, car un enfant qui a obtenu un emploi salarié ne peut, par la suite, laisser dans le dénuement ceux qui l'ont aidé. La politique de scolarisation menée depuis l'indépendance des pays africains, est à l'origine d'un exode rural à destination des centres urbains. Celui-ci a une double dimension. D'un côté ceux qui ont obtenu un diplôme viennent en ville pour y chercher un emploi salarié. De l'autre ceux qui n'ont pas achevé leur cycle scolaire, de loin les plus nombreux, viennent aussi en ville, car les possibilités d'y survivre sont infiniment plus nombreuses et variées qu'en milieu rural.

Les relations complexes que les néo-citadins entretiennent avec leur village d'origine (aide financière aux parents par exemple) interdisent d'analyser l'émigration vers les centres urbains comme une coupure radicale et définitive d'avec le milieu rural. Les problèmes d'approvisionnement vivrier doivent à notre sens être saisis à ce niveau micro-économique, et dans une vision dynamique des relations entre milieu rural et milieu urbain.

Depuis les années 1970, la croissance urbaine s'est amplifiée et de nombreuses villes ont actuellement un taux de croissance qui se situe entre 8 et 10 % par an. Plusieurs villes dépassent aujourd'hui un million d'habitants (Lagos, Ibadan, Kinshasa, Abidjan), tandis qu'un plus grand nombre voit sa population osciller entre 500 000 et un million d'habitants (Bamako, Douala, Yaoundé, Dakar, Ouagadougou).

A l'origine de cette croissance urbaine, devenue dans certains cas difficilement maîtrisable, se trouve donc un exode rural qui prive les campagnes africaines d'une partie importante de leur force de travail. Une politique de scolarisation, menée depuis l'indépendance, certes avec des intensités différentes suivant les pays et les régions, a cependant eu pour conséquence de diffuser des modèles qui ne peuvent trouver leur réalisation qu'en milieu urbain.

La baisse de la force de travail en milieu rural n'étant pas compensée par une amélioration de la productivité des cultures vivrières, celles-ci demeurent le plus souvent à un niveau stationnaire. Ceci se traduit par la cherté des produits vivriers locaux (céréales, tubercules,

(1) Par exemple G. Balandier, *Sociologie des Brazzavilles noires*, Paris, 1958 ou G. Lasserre, *Libreville, la ville et sa région*, Paris, 1958.

viande, poisson) sur les marchés des centres urbains. La majeure partie des denrées vivrières qui sont acheminées vers les villes le sont par des réseaux marchands dits « traditionnels ».

L'organisation des marchés vivriers a été étudiée ces dernières années, principalement par des économistes de tendance libérale, à partir de données quantitatives (prix) peu fiables, les relations entre producteurs et commerçants (crédit) étant considérées comme des faits exceptionnels et peu significatifs.

Les réseaux marchands « traditionnels », caractéristiques du commerce à longue distance, mettant en relation des zones écologiques différentes (forêt-savane), ont montré de grandes capacités d'adaptation aux conditions nouvelles (transport, diffusion des informations, etc.). Les produits vivriers consommés en milieu urbain y sont acheminés par leurs soins.

Certains pays ont cependant opté pour une intervention de l'Etat dans le domaine de la commercialisation des produits vivriers. C'est le cas du Mali, du Niger et de la Haute Volta qui, à partir des années 1970, se sont dotés de structures étatiques : « Les offices céréaliers » ayant pour tâche de régulariser le marché des céréales locales (mil, sorgho, riz) en constituant des stocks, ceux-ci devant être remis sur le marché en cas de hausse importante du prix. Remarquons que pour qu'un tel système puisse fonctionner, il est nécessaire de disposer de données fiables sur les prix des céréales dans les différentes régions. Ceci n'existait dans aucun des pays considérés.

Parmi les raisons qui furent à l'origine de la création des Offices céréaliers, figure en bonne place le caractère « spéculatif et exploiteur » du commerce des céréales.

Cette conception peu nuancée n'étant d'ailleurs étayée par aucune analyse socio-économique sérieuse ayant envisagé les activités et les marges bénéficiaires des différents types de commerçants, les quelques rares études qui se sont données pour tâche d'évaluer les marges bénéficiaires des différents types de commerçants intervenant dans une même filière, n'ont pas constaté de profits exorbitants.

Certains organismes internationaux, parmi lesquels la F.A.O., ont joué un rôle de première importance dans la création des Offices céréaliers, l'analyse sommaire des réseaux marchands étant considérée comme valable. Par la suite, des financements furent accordés aux Offices afin de leur permettre de commencer à fonctionner (achat de véhicules, infrastructures de stockage, etc.). Nous avons étudié de façon détaillée (2) les procédures utilisées en vue d'atteindre les objectifs.

Résumons-en les principales conclusions. Du fait d'une politique de prix résolument favorable aux agents de la fonction publique, dans le but de leur permettre de conserver un pouvoir d'achat stable, les prix d'achat aux producteurs furent fixés à un niveau très bas. Les paysans refusèrent

(2) Cl. Arditi et J.M. Funel, *La commercialisation des céréales dans trois pays du Sahel. Haute-Volta, Mali, Niger*, 1980.

la plupart du temps de livrer leur production mais furent obligés de le faire par voie de coercition.

Les prix fixés par les Offices étant en moyenne inférieurs à ceux proposés par les commerçants, les quantités achetées furent, en général, très faibles et toujours en deçà des prévisions. Les Offices céréaliers ne purent à aucun moment exercer réellement une action régulatrice sur les marchés céréaliers. Les faibles quantités achetées ont été vendues en priorité aux fonctionnaires ou à certaines catégories urbaines privilégiées. C'est seulement avec l'aide internationale consécutive à la sécheresse, constituée principalement en blé et sorgho américain, que les Offices eurent pour rôle de redistribuer à l'intérieur des pays, qu'ils connurent une activité plus importante. Cette redistribution profite bien davantage aux habitants des villes qu'aux paysans. Cependant dans ce cas aussi, on conçoit mal comment le fait d'injecter sur les marchés d'importantes quantités de blé, céréale dont la production et la consommation sont très faibles dans les pays du Sahel, ou de sorgho américain, peut avoir un effet régulateur sur le marché des variétés locales de mil ou de sorgho ayant la préférence des consommateurs.

Il faut insister sur le fait que les Offices céréaliers avaient pour objectif de limiter le pouvoir des commerçants afin de contrôler la hausse des prix, voire dans certains cas d'entraver totalement leur action. Dans la réalité, les choses furent très différentes. En effet, la plupart du temps, les Offices durent avoir recours aux services des commerçants pour acheter des céréales en milieu rural (collecte primaire).

Ces derniers accomplirent les tâches au nom des Offices mais ne livrèrent qu'une faible partie des céréales achetées et vendirent le reste à leur profit. Des analyses plus précises seraient nécessaires pour mieux comprendre quels types de relations ont existé entre les Offices et les divers types de commerçants mais l'impression générale qu'on retire est que l'action des commerçants ne fût guère entravée par la politique de l'Etat. Alors que les commerçants jouent constamment sur des différences de prix entre pays voisins pour réaliser des profits, les Offices céréaliers du Mali, du Niger et de la Haute-Volta n'ont pu à aucun moment concerter leur action. A la lourdeur des structures étatiques s'oppose la plasticité des réseaux marchands dits « traditionnels ».

Le bilan de l'action des Offices céréaliers est loin d'être positif et leurs interventions n'ont guère modifié le fait que les centres urbains des pays sahéliens sont en majeure partie approvisionnés en céréales par le truchement des commerçants privés. Ceci ne signifie pas qu'il n'existe pas de tendances monopolistiques sur certains marchés ou de situations de pénurie organisées dans le seul but de faire monter les prix des céréales. Mais jusqu'à aujourd'hui, aucun organisme étatique ni aucun pouvoir politique ne s'y sont réellement opposés.

L'accroissement démographique des villes africaines se traduit par une modification des relations entre milieu urbain et milieu rural. On ne saurait cependant tomber dans des schémas suivant lesquels les citadins n'exerceraient plus d'activités liées à la production agricole, et que de

façon symétrique tout rural serait ipso facto un producteur de denrées vivrières.

En réalité, du fait de la cherté des produits vivriers en ville, une partie importante de la population conserve, directement ou indirectement, une production de produits vivriers ou maraîchers. Il faudrait bien entendu, nuancer cette affirmation en fonction de la taille de l'agglomération considérée, de son histoire et des niveaux de revenus de ses habitants. Quelques exemples classiques illustrent bien ce phénomène. Dans les villes d'Afrique Centrale, une proportion importante de citadins (à Bangui : 70 % des familles en 1970) continue à entretenir des plantations destinées pour une bonne part à l'autoconsommation.

Dans les villes secondaires où les industries et les possibilités d'emploi salarié sont plus faibles, l'activité agricole est encore plus importante. De façon générale, les statistiques disponibles sur ce sujet proviennent de recensements urbains s'intéressant à l'activité principale des chefs de ménage. Or ceux-ci sont le plus souvent contraints, s'ils sont salariés, de continuer à produire une partie des biens vivriers qu'ils consomment. Le fait d'être salariés présente certes l'avantage d'être assuré de revenus réguliers, en contrepartie, il oblige cependant à accueillir et à nourrir, pour un temps illimité, de jeunes parents arrivés du village et n'ayant pas encore trouvé d'emploi. La taille du groupe familial d'un salarié est en moyenne plus importante que celle de ceux qui exercent des métiers dont les revenus sont plus irréguliers.

Ceci a pour conséquence que, dans ce genre de situation, le recours à une production vivrière urbaine ou péri-urbaine s'avère indispensable. Ceux qui bénéficient d'un salaire moyen (SM 16) n'ont donc pas la possibilité d'acheter la totalité des produits vivriers qu'ils consomment. Les femmes qui bénéficient de façon générale de peu d'emplois salariés, n'ont d'autre recours que de prolonger en milieu urbain l'activité agricole que celle-ci soit destinée à l'auto-consommation ou à la commercialisation. Les revenus obtenus leur permettent d'acquérir une certaine indépendance financière.

Les données disponibles sont plus rares pour les villes soudano-sahélienne mais à Ouagadougou, d'après M.M. Ouedraogo (3), une famille Mossi sur deux pratique l'agriculture tandis que pour les autres ethnies, une famille sur dix seulement conserve une activité agricole (ceci s'explique principalement par la maîtrise foncière exercée par les Mossi sur les terroirs environnant la ville).

A N'Djamena, d'après C. Bouquet (4) qui a étudié l'approvisionnement vivrier dans trois quartiers de la capitale du Tchad, la situation est telle qu'environ 35 % de la population achète la totalité des vivres sur les marchés, tandis que 12 % complète ses achats par des cadeaux fournis

(3) M.M. Ouedraogo et P. Vennetier, « Quelques aspects de l'approvisionnement d'une ville d'Afrique noire, l'exemple de Ouagadougou » in *Nouvelles recherches sur l'approvisionnement des villes*, pp. 203/228. CEGET, 1972.

(4) C. Bouquet, *Les champs extra-urbains des citadins de N'Djamena-Tchad*. pp. 183/201, in *Nouvelles recherches sur l'approvisionnement des villes*, op. cit.

par la famille. Plus de la moitié de la population enquêtée dispose de champs extra-urbains situés à la périphérie de la ville. En outre, de nombreux commerçants arabes, kanouri ou hausa possèdent des champs qu'ils mettent en valeur avec de la main-d'œuvre salariée. Ce fait est attesté dans d'autres villes africaines. A Maradi, d'après E. Grégoire, la production agricole est devenue récemment une activité jugée rémunératrice par les gros commerçants.

Certains d'entre eux qui exerçaient autrefois leur activité dans le domaine de l'arachide, exploitent des domaines fonciers péri-urbains qui peuvent s'étendre sur des centaines d'hectares, et emploient de nombreux salariés. Des constatations du même ordre ont été faites à propos de Bamako ou d'autres villes.

Les commerçants qui investissent dans la production vivrière stockent les céréales, jusqu'à l'augmentation des prix sur les marchés urbains, et s'assurent ainsi des profits importants. On observe aussi des phénomènes similaires dans le domaine de la production fruitière ou maraîchère.

A travers ces quelques exemples qui ne prétendent aucunement rendre compte de l'ensemble des problèmes posés par l'approvisionnement vivrier des centres urbains, il apparaît que l'on manque de données récentes et fiables sur ce thème. Il serait particulièrement intéressant d'actualiser les enquêtes ayant été effectuées sur des centres urbains d'Afrique Centrale ou d'Afrique de l'Ouest, afin de pouvoir saisir l'évolution qui s'est produite durant les vingt dernières années.

Arditi Claude (1985)

Croissance urbaine et approvisionnement vivrier en Afrique
Noire

In : Bricas N. (ed.), Courade Georges (ed.), Coussy J. (ed.),
Hugon P. (ed.), Muchnik J. (ed.) Nourrir les villes en Afrique
sub-saharienne

Paris : L'Harmattan, 209-214. (Villes et Entreprises)

ISBN 2-85-802-562-X